

Des gares pour développer l'activité économique : un Appel à Manifestation d'Intérêt de la SNCF - Gares & connexions

Pourquoi cette session ?

Cette webconférence présentera un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la SNCF qui se propose d'accompagner le développement d'activités économiques dans les gares, que celles-ci soit en activité ou pas, en lien avec les collectivités territoriales. Par un accompagnement humain et financier, l'AMI vise à permettre un montage économique plus attractif aux porteurs de projets (magasins de producteurs, espaces de coworking, maisons médicales...) souhaitant s'implanter en gare.

Une session pour qui ?

La webconférence est destinée aux acteurs des territoires, qu'ils soient agents de développement, élus, porteurs de projet qui souhaitent favoriser la création d'activité.

Programme

La webconférence s'organise autour :

D'une présentation

- 1) Présentation du dispositif
 - Pourquoi cette démarche ?
 - A qui cela s'adresse et comment cela fonctionne ?
 - Quels projets peuvent être concernés ?
- 2) Appel à manifestation d'intérêt
 - Mode d'emploi
 - L'outil « Open gare »
- 3) Exemples de réalisation

De moments d'échange avec les intervenantes

- Vos questions, réflexions et expériences

Intervenantes

- **Justine GIAFFERI** et **Amandine JACQUET** de l'Agence Gare Centre-Est Rhône Alpin

Animation

- **Jean-Philippe JAMOT**, chargé de mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités – Ingénierie financière des projets, Cap Rural

En pratique

- 29 mars 2019 de 10h30 à 12h en webconférence
- 20 participants maximum. Date limite d'inscription : 22 mars 2019
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean-Philippe Jamot, 04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47, agriruralite@caprural.org